

EXTRAIT du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 28 mai 2026

*L'an deux mille vingt-six et le 28 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Pauline CURTAN, Maire.*

*Etaient présents :* Mmes et MM CURTAN Pauline, VALGALIER Benoît, AUENER Blanche, VIDAL Philippe, CAMBON Cindy, DURAND Eric, QUEVAL Alexis, SALANOVA Eugénie, VANQUATEM Fabrice, SCHAEFFER Aude, DEDENYS Alain, SALZE Angélique, LEBOEUF Anaïs, BORSKI Xavier.

*Etaient excusés :* RAYMOND-MARTINEZ Clémentine

*Etaient absents :*

*Ont donné procuration :* RAYMOND-MARTINEZ Clémentine à donner procuration à  
CAMBON Cindy

*Date de la convocation :* 22/05/2026

*Secrétaire de séance :* SCHAEFFER Aude

En exercice	15
Présents	14
Votants	15
Pour	15
Contre	
Abstention	

**Objet : Subventionnelle exceptionnelle coopérative scolaire  
N° DEL 20260528-019**

Madame Blanche AUENER explique que l'école élémentaire a réglé la facture auprès de la compagnie "Pas de Lèse-Art" pour le spectacle de fin d'année "GRELI-GRELOT" du vendredi 19 décembre 2025, alors que la commune s'était engagée à le financer. La commune propose de rembourser la coopérative scolaire du montant engagé, soit 493,50€, sous forme de subvention exceptionnelle.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,  
♦ DECIDE d'octroyer à la coopérative scolaire une subvention exceptionnelle de 493,50€.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire :

**Pauline CURTAN.**

